Formation et certification des officiels (de stade)

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez les compétitions ne peuvent se dérouler sans un nombre important d'officiels qualifiés. Pour la saison 2020, la formation des officiels se fait sous la forme de modules de formation.

- Modules obligatoires pour obtenir une qualification d'Assistant ou de Juge :

- Responsabilité et Ethique : vendredi 20 mars 2020 à la maison des sports à Rennes.
- Se situer sur un stade dans un jury : samedi 4 avril 2020 à la salle Robert Poirier à Rennes.

- Modules supplémentaires à valider en fonction du niveau de qualification :

- Niveau 2 : Juge : Fonction de juge de la spécialité choisie : samedi 4 avril 2020 à la maison des sports à Rennes.

Spécialités pouvant être choisies : Courses, départs, lancers, sauts, marche athlétique, chronométrage manuel, lecteur photo finish.

L'inscription aux modules est obligatoire en utilisant son numéro de licence et le mot de passe indiqué sur le courrier reçu par mail avec la carte licence. Il n'y a pas de pré-requis particulier pour démarrer cette formation.

Pour tout renseignement et inscription : site du comité départemental d'athlétisme 35 : Formations à venir

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez aussi nous contacter par mail: janze.athletisme@gmail.com

Sportivement